

NOMADE : NOS FORMATIONS DANS LA VILLE DE VOTRE CHOIX

Charte
Qualité
SLC

Une salle équipée et fonctionnelle

1- La salle devra être louée aux frais de l'organisateur et sera suffisamment adaptée (60m² minimum) pour y agencer une partie théorique et une partie pratique. Le vidéoprojecteur et son écran, une connexion wifi, une table et une chaise par participant devront être inclus dans la location de la salle. Elle devra être chauffée ou climatisée de façon convenable.

2- La salle devra être disponible la veille au soir pour l'installation du matériel et jusqu'à 20h le soir du deuxième jour de formation.

3- Devra être également inclus dans la location de la salle : un accueil café et deux pauses pour les deux jours de formation.

Un restaurant sur place

4- Un restaurant sur place devra être réservé aux frais de l'organisateur pour les déjeuners des stagiaires, le formateur PSASS et le membre de l'équipe organisatrice sur les deux jours de formation. En fonction du nombre de participants, un superviseur pédagogique PSASS sera à prévoir dans les effectifs

5- Les déjeuners devront comprendre à minima une entrée, un plat, un dessert et le café. Les pauses devront comprendre à minima une boisson chaude, eau et collation en dehors de la salle de formation.

Une équipe organisatrice présente

6- L'organisateur désignera 1 membre de son équipe, délégué à la formation afin d'assurer la bonne gestion du temps (accueil administratif, respect des temps de pauses et de déjeuner . . .)

7- Les temps dédiés à la formation (9h-12h30 / 13h30-17h30) devront être respectés. Toutes démarches commerciales auprès des stagiaires devront donc être faites en dehors des temps impartis à la formation.

Des médecins bien informés

8- Les stagiaires devront avoir complété le formulaire d'inscription et avoir réglé l'intégralité de leur formation 30 jours francs avant le début de la formation.

9- Les stagiaires devront faire appel, dans la mesure du possible, à leur obligation DPC pour participer à la formation.

Autres conditions

10- Au minimum 6 médecins devront être présents à la formation, et au maximum 12.

11- Toutes conditions non respectées ou partiellement respectées par l'organisateur pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire ou a fortiori l'annulation de la formation

NOMADE : NOS FORMATIONS DANS LA VILLE DE VOTRE CHOIX

Facturation liée au non-respect des conditions du SLC Nomade	PU HT
Vidéoprojecteur	700 €
Ecran de projection	160 €
2 pauses (par jour et par personne)	20 €
Déjeuner (par jour et par personne)	40 €
Participant absent (par participant)	Selon devis
Nombre insuffisant de participant (par participant)	Selon devis
Délégué de l'organisation absent (par jour)	165 €
Membre supplémentaire de l'organisation (par membre, hors restauration) (Jusqu'à 2 maximum)	165 €
Salle non conforme (taille trop petite, non disponible selon la charte), (par jour)	300 €

Je soussigné(e) :

De la société :

Déclare avoir pris connaissance de la charte qualité, et d'assurer les conditions d'organisation de la formation Nomade prévue à la date du :

En cas de non-respect d'une des conditions rédigées dans la charte qualité, PSASS facturera à l'organisateur les sommes dues selon le tableau défini ci-dessus. Le règlement devra être réalisé dès la réception de la facture et sans délai.

Le :

Signature :

Cachet de l'entreprise :